



# Un parc automobile, un seul contrat

**Un contrat unique pour l'ensemble de votre parc automobile et une couverture d'assurance ajustée au plus près de vos besoins.** Avec l'assurance Flotte de véhicules d'AXA, vous bénéficiez d'une formule complète pour vous protéger contre les risques les plus divers. Tous les véhicules n'ont pas besoin de la même couverture d'assurance. En déterminant les catégories de prestations qui vous conviennent, vous adaptez au plus près de vos besoins l'étendue de l'assurance couvrant votre parc automobile, en incluant au moins cinq véhicules dans un seul et même contrat.

## Avantages pour la clientèle

- Un contrat et une facture pour tous les véhicules
- Possibilité d'assurer chaque véhicule en responsabilité civile, casco et accidents selon les besoins
- Possibilité de souscrire des modules complémentaires comme la faute grave, l'assurance mobilité, les dommages causés au véhicule parké ou la protection juridique
- Charge administrative réduite: la liste des véhicules est mise à jour par AXA et peut être commandée à tout moment au format PDF ou Excel sous la forme d'une liste périodique ou d'une liste à la date d'effet; de plus, les véhicules figurant sur la liste peuvent être imputés individuellement à différents services ou centres de coûts
- Récapitulatif annuel des sinistres, avec possibilité de rembourser une fois par an les sinistres qui en valent la peine
- Adaptation automatique de la couverture (p. ex. de casco complète à partielle) selon l'âge du véhicule
- Diverses prestations et économie sur les primes en cas de réparation par un garage partenaire d'AXA

Prestations assurables		Détails
<b>Couvertures transversales</b>	Protection du bonus  Faute grave Assurance de protection juridique	Uniquement dans le contrat avec rabais pour non-sinistre
<b>Responsabilité civile</b>	Somme de garantie Franchise en responsabilité civile Marchandises dangereuses Dommages propres	✓ CHF 100 mio. + Entre CHF 0 et 10 000 + + Somme de garantie CHF 100 000
<b>Casco complète</b>	Collision Franchise en cas de collision Casco partielle	+ Entre CHF 500 et 10 000  Pour plus de détails, voir ci-après
<b>Casco partielle</b>	Vol, y c. piratage informatique du véhicule, abus de confiance, événements naturels, incendie, dommages causés par des fouines et des rongeurs, collision avec des animaux, actes de malveillance, bris de glaces  Choses emportées Choses emportées maxi Franchise casco partielle Indemnisation en cas de dommage total  Transport du véhicule après une panne jusqu'à l'atelier de réparation approprié le plus proche Véhicule de remplacement (uniquement pour les voitures de tourisme et les véhicules de livraison) Pneus et jantes Perte et endommagement des clés du véhicule Batterie e-mobilité	+ Vitres + Bris de glaces, y c. phares et rétroviseurs latéraux + CHF 2000 / 5000 / 10 000 + CHF 2000 / 5000 / 10 000 + Entre CHF 0 et 10 000 * Valeur vénale majorée avec indemnisation à 100% de la valeur à neuf les deux premières années * Valeur vénale + Pour tous les types de véhicules hors voitures de tourisme, véhicules de livraison, motocycles et autocaravanes + CHF 1000 / 2000 / 3000 + CHF 3000 pour les voitures de tourisme + CHF 5000 + Assurance de la batterie haute tension de votre véhicule électrique
<b>Dommages au véhicule parké</b>	Uniquement pour les voitures de tourisme, les véhicules de livraison et les motocycles  Uniquement pour les voitures de tourisme et les véhicules de livraison	+ Un dommage par an et par véhicule jusqu'à concurrence de CHF 1000  + Dommages au véhicule parké maxi: nombre illimité de cas avec franchise de CHF 0 ou 300

Prestations assurables	Détails	
<b>Mobilité</b>	Organisation, dépannage, sauvetage et rapatriement du véhicule, frais d'expédition des pièces de rechange, frais supplémentaires de transport, de logement et de repas	Possible pour les voitures de tourisme, les véhicules de livraison, les motocycles et les autocaravanes + Suisse + Europe
<b>Accident</b>	Tous les occupants	✓
	Frais médicaux	✓
	Capital-décès	+ De CHF 10 000 à 150 000
	Capital-invalidité	+ De CHF 50 000 à 500 000
	Indemnité journalière d'hospitalisation / indemnité journalière	+ Entre CHF 20 et 75
<b>Protection juridique</b>	Droit de la responsabilité civile: litiges en relation avec des prétentions en dommages-intérêts	✓ Conseil et traitement des cas juridiques ✓ Recours à un représentant légal ✓ Expertises pour la clarification du litige ✓ Frais de justice et de procédure ✓ Dépens
	Droit pénal: en cas d'infraction à des dispositions légales	✓ Encaissement des prétentions revenant à l'assuré
	Retrait de permis: procédures relatives à un retrait du permis de conduire ou de circulation	

## Les modules expliqués simplement

### Responsabilité civile

Conformément à la loi sur la circulation routière, l'assurance de la responsabilité civile est obligatoire pour tous les détenteurs d'un véhicule automobile. Elle couvre les dommages que vous causez en tant que conducteur d'un véhicule automobile à d'autres usagers de la route (conducteurs, cyclistes, piétons), à des animaux ou à des choses et défend vos intérêts en cas de prétentions injustifiées émises à votre rencontre.

### Casco

Les assurances casco sont facultatives, mais d'une extrême importance en cas de sinistre. Vous avez le choix entre la casco complète, la casco partielle et l'assurance des dommages au véhicule parké et déterminez ainsi vous-même l'étendue de la couverture.

### Casco complète

La casco complète assure non seulement les dommages couverts par la casco partielle, mais aussi ceux causés à votre propre véhicule à la suite d'une collision.

### Casco partielle

L'assurance casco partielle couvre les dommages causés à votre propre véhicule, et notamment les événements suivants: vol, y compris piratage informatique du véhicule, abus de confiance, événements naturels, collision avec des animaux, dommages causés par des fouines et des rongeurs et bris de glaces. Outre le paquet de base, elle peut inclure les choses emportées et un véhicule de remplacement.

### Dommages au véhicule parké

Sont assurés les dommages causés par des inconnus au véhicule parké.

## Accident

Sont assurées les personnes voyageant dans le véhicule et qui sont victimes d'un accident lié à l'utilisation du véhicule, même si la question de la responsabilité n'est pas encore clarifiée.

## Modes d'indemnisation en cas de dommage total

Deux modes d'indemnisation sont proposés en cas de dommage total: à la valeur vénale majorée ou à la valeur vénale. Dans le cas de la valeur vénale majorée, vous recevez une indemnisation correspondant à 100% de la valeur à neuf du véhicule si le sinistre survient au cours des deux premières années. Les années suivantes, AXA rembourse une part en pourcentage de cette valeur qui est fonction des années d'utilisation du véhicule.

## Modules complémentaires

### Protection du bonus

La protection du bonus est synonyme d'une tolérance aux sinistres plus élevée, car il faut plus de sinistres pour subir une rétrogradation. Elle limite en outre l'augmentation annuelle maximale du niveau de bonus.

### Renonciation à invoquer la faute grave

En vertu de la loi sur le contrat d'assurance, les accidents de la circulation et les collisions causés par faute grave entraînent une réduction des prestations. La renonciation à la réduction des prestations en cas de sinistre dû à une faute grave peut être souscrite à titre complémentaire. En sont exclus les sinistres causés alors que le conducteur était en état d'ébriété ou dans l'incapacité de conduire, ou à la suite d'un excès de vitesse important. La renonciation à invoquer la faute grave vous protège par exemple en cas de faible excès de vitesse, de non-respect des distances de sécurité par rapport au véhicule précédant ou de non-respect des signaux lumineux.

### Protection juridique

Tout litige est synonyme de perte de temps et d'argent. En souscrivant une assurance de protection juridique pour les véhicules automobiles, vous bénéficiez d'un soutien en cas de litige découlant de prétentions en dommages-intérêts, du droit pénal, du droit administratif, de l'imposition des véhicules, du droit des assurances et du droit des contrats portant sur des véhicules.

### Dommages propres

Cette assurance complémentaire couvre les dommages matériels causés à vos biens et qui ne sont pas couverts dans le cadre de l'assurance de base.

## Libre choix du système de primes

Prime fixe ou calculée selon le cours des sinistres: AXA vous propose deux systèmes de primes parfaitement adaptés à la structure de votre entreprise.

### Rabais pour non-sinistre

Pour la responsabilité civile et la casco complète (collision uniquement), un rabais individuel pour non-sinistre est déterminé en fonction des sinistres antérieurs. Un tableau spécifique à chaque client montre l'impact du nombre de sinistres sur le prochain rabais pour non-sinistre.

En septembre, une offre de remboursement est établie. Elle comprend un récapitulatif de tous les sinistres déclarés et réglés. Un éventuel remboursement, par la personne assurée, des coûts entraînés par les sinistres de moindre importance peut permettre d'optimiser la prime pour l'année d'assurance suivante.

### Prime unitaire

Une prime unitaire uniforme est convenue par type de véhicule et de couverture d'assurance. Indépendamment de la valeur, de la cylindrée ou du poids total du véhicule, la prime est identique pour chaque véhicule relevant de la même catégorie de prestations. Les coûts de l'assurance peuvent donc être budgétés de façon claire. À la différence du rabais pour non-sinistre, les primes sont constantes.

### Catégories de prestations

Des catégories de prestations sont définies afin d'adapter au mieux la couverture d'assurance à vos critères spécifiques comme le type de véhicule, le prix catalogue, l'utilisation prévue, l'âge du véhicule ou encore les groupes de conducteurs.

Un changement automatique de catégorie de prestations en fonction de l'âge du véhicule est possible en cours de contrat (p. ex. basculement d'une casco complète à une casco partielle).

# Confiez-nous la réparation de vos sinistres: c'est simple et garanti.

**En cas de sinistre, nous sommes là pour assurer vos arrières: vous n'avez à vous soucier de rien.** Nous nous chargeons intégralement du sinistre et des réparations. Vous bénéficiez en outre d'une garantie à long terme sur les réparations et les travaux effectués.



## **Vos avantages en passant par notre réseau de partenaires (dommages mécaniques et à la carrosserie pour les voitures de tourisme et les véhicules de livraison de moins de 3,5 tonnes):**

- Véhicule de remplacement gratuit pendant la réparation
- Au besoin, service de récupération et de livraison gratuit pour le véhicule endommagé et le véhicule de remplacement
- Garantie à vie sur les travaux effectués
- Nettoyage du véhicule



## **Vos avantages auprès d'un partenaire en vitrage d'AXA (uniquement vitres):**

- Réparation ou remplacement sur place (p. ex. au lieu de travail ou au domicile)
- Réparation par un spécialiste certifié par AXA
- Garantie à vie sur les travaux effectués
- Nettoyage de l'intérieur du véhicule

### **Vous souhaitez profiter de ces avantages tout en économisant sur vos primes?**

Incluez dans votre assurance le traitement des sinistres par nos soins. Votre conseillère ou votre conseiller se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

### **En cas de sinistre, appelez-nous au 0800 809 809 ou écrivez-nous sur [AXA.ch/contact](https://www.axa.ch/contact).**

Nous nous chargeons volontiers de l'organisation et de la coordination des travaux de réparation.

# Offre d'UPTO: gestion de flotte

La gestion de flotte UPTO vous propose une solution «tout-en-un» sur mesure pour l'entretien de votre flotte. Notre offre inclut une analyse gratuite des besoins ainsi qu'une analyse des bénéfices et des risques liés à l'électrification de votre flotte. Vous versez un montant fixe mensuel, et les économies réalisées vous sont intégralement remboursées. Grâce à six modules au choix qui incluent tous les services de gestion du parc automobile, vous pouvez gagner du temps et de l'argent.

## Avantages pour la clientèle

Solutions de mobilité individuelles jusqu'à la gestion de flotte complète

### Économies:

- Réduction des coûts et meilleure planification
- Gain de temps et de ressources
- Vous vous concentrez sur votre cœur de métier

### Suivi personnalisé:

- Gestionnaire de flotte et helpdesk 24h/24, 7j//7
- Savoir-faire et réseau au sein de la branche

### Aucune restriction:

- Intégration des relations commerciales et des partenaires existants
- Marque du véhicule, constructeur ou systèmes
- Voitures de tourisme, véhicules de livraison, utilitaires, camions ou remorques

### Transparence des coûts:

- Les économies réalisées vous sont intégralement remboursées
- Montants forfaitaires fixes pour les frais de gestion de flotte
- Plate-forme FleeTech: vue d'ensemble du parc de véhicules et transparence des coûts

## Gestion de flotte

### Module 1

#### Achat des véhicules

- Évaluation: exigences spécifiques aux véhicules
- Sélection des fournisseurs
- Mobilité électrique: analyse avantages/risques

### Module 2

#### Solutions de financement

- Achat, service complet, leasing, abonnement
- Conseil en financement

### Module 3

#### Gestion de la flotte

- Entretien et réparations
- Dépannage et messages d'erreur
- Gestion des sinistres
- Gestion des pneus selon la saison
- Gestion du carburant et de l'énergie
- Gestion des factures et controlling
- Plate-forme FleeTech: vue d'ensemble du parc de véhicules et transparence des coûts

### Module 4

#### Vente et restitution des véhicules

- Remplacement et fourniture des véhicules
- Préparation et remise en état
- Plates-formes de vente pour le marché CH et UE

### Module 5

#### Solutions de procédés individualisées

- Systèmes télématiques
- Forfait mobilité pour les véhicules des collaborateurs: compléments salariaux
- Services spéciaux
- Mesures de prévention

### Module 6

#### Gestion des sinistres et des risques

- Inscription, organisation, travaux d'expert, contrôle des devis et des factures, conseil
- Gestion des risques: analyse et mesures individuelles pour réduire les risques
- Prévention: mesures pour les conducteurs et les entreprises, formations et stages de conduite
- Plate-forme FleeTech: vue d'ensemble du parc de véhicules et transparence des coûts



+41 58 215 88 00 / [uptosales@axa.ch](mailto:uptosales@axa.ch)  
Site Internet pour plus d'informations: [UPTO.ch/flotte](https://www.upto.ch/flotte)